

Port-au-Prince, le 6 décembre 2021

Son Excellence Monsieur Faruk Miguel Castillo
Ambassadeur de la République Dominicaine
En sa Chancellerie
Pétion-Ville, Haïti

Le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2013 organisation haïtienne évoluant dans le cadre de défense des droits des citoyens, a l'impérieux devoir et le regret de souligner à votre attention, qu'au mépris de vos propres lois, vos services d'immigration refoulent, expulsent et déportent sans ménagement et dans des conditions inhumaines des citoyens de notre Pays.

L'arrestation en pleine rue, à des heures indues, sans avoir la possibilité de récupérer leurs maigres effets et, pour comble de l'horreur, les derniers incidents impliquant des femmes enceintes extirpées brutalement d'un centre hospitalier, sont une honte dans un État qui se voudrait démocratique et respectueux des droits humains.

Si la République Dominicaine dans la logique de défense de sa Souveraineté entend appliquer ses lois, cela ne lui confère pas pour autant le droit de violer impunément celui des autres, fussent-ils en situation migratoire irrégulière.

Nous protestons énergiquement contre ces formes d'abus et ces pratiques macabres qui réduisent la dignité humaine à une peau de chagrin et font de votre pays un exemple à ne pas suivre.

Si la géographie nous condamne à vivre ensemble, donc à nous entendre, votre attitude actuelle ne sera jamais porteuse d'amitié ni de volonté réelle de partager cette île dans le respect de l'un pour l'autre sans complexe ni préjugé, voire xénophobie.

Tout en souhaitant que vous parveniez à faire cesser ces agissements inhumains et répréhensibles envers nos compatriotes haïtiens que des circonstances indépendantes de leur volonté ont forcé à traverser la frontière en quête d'un mieux-être et non d'avaries, nous vous prions d'accepter, Excellence, nos salutations distinguées



Jean-Robert Argant
Coordonnateur Général